

Durée : 1 journée, 7 heures

Moyens pédagogiques : Cas pratiques et mises en situation

Publics visés : En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Pré-requis : aucun

Les acquis recherchés :

- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire en matière de construction et d'aménagement de son territoire
- ✓ Connaître les évolutions législatives pour adapter ses projets

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Disposer d'une **approche transversale** des règles d'urbanisme
- > Maîtriser le **cadre réglementaire** en matière de construction et d'aménagement
- > Identifier les conditions d'instruction, de délivrance et de mise en œuvre des différentes autorisations
- > Adapter sa pratique aux dernières **évolutions législatives et réglementaires** intervenues : lois ALUR, NOTRe, Macron et projet de loi ELAN
- > Articuler la mise en action de ses projets urbains au regard du **Code de l'urbanisme** et des documents propres à chaque commune

CONTENU PEDAGOGIQUE

> Les règles générales et les servitudes d'urbanisme

Le règlement national d'urbanisme
Les directives territoriales d'aménagement
Les servitudes d'utilité publique

> Les territoires à régime particulier

Opération d'intérêt national
Projets d'intérêt général
Loi littoral
Loi montagne

> Les règles locales d'urbanisme

Les nouvelles règles favorisant la densification urbaine
Le nouveau rôle intégrateur du schéma de cohérence territoriale (SCOT)
Du plan local d'urbanisme (PLU) au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
La carte communale

> Le cadre légal de l'intervention foncière des collectivités publiques

L'expropriation pour cause d'utilité publique : phase administrative et phase judiciaire
La refonte du droit de préemption urbain